



Présentation du cabinet IPSIDE

Histoire du cabinet

Cabinet de Conseil en Propriété Industrielle, IPSIDE, dont le prédécesseur est Schmit-Chrétien, est membre de la Compagnie Nationale des Conseils en Propriété Industrielle (CNCPI), mandataire auprès de l'Office Européen des Brevets (OEB) et de l'Office de l'Union européenne pour la propriété Intellectuelle (EUIPO).

IPSIDE est également membre d'associations professionnelles dans le domaine de la Propriété Intellectuelle, telles que l'APRAM, ASPI, L'INTA.

L'équipe d'IPSIDE compte 70 personnes, dont 22 ingénieurs brevet et 13 juristes. Le cabinet a traité à ce jour plusieurs milliers de demandes de brevets et plus de 15 000 extensions dans une centaine de pays, dans tous domaines techniques. La clientèle du cabinet est composée de grands groupes, d'organismes de recherche publics et de PME et start-ups.

Fondée en 1980 par Christian SCHMIT et Jérôme CHRETIEN, le cabinet IPSIDE est né de la fusion successive de plusieurs cabinets dédiés à la propriété industrielle : Lemer, Grynwald, Thébault et plus récemment Ravina et Poupon.

Ces regroupements entre plusieurs cabinets d'horizons différents et présents sur tout le territoire français permettent au cabinet IPSIDE de bénéficier d'une solide implantation locale. En effet, outre Paris, nous sommes présents à Toulouse (où se trouve le siège social), à Bordeaux, Quimper et Nantes. C'est aujourd'hui plus de 70 personnes, tous sites confondus, qui composent l'équipe IPSIDE.

Pour refléter ces différentes évolutions, le cabinet a adopté un nouveau nom depuis septembre 2014 : IPSIDE témoin de ses valeurs et de son engagement à couvrir tous les aspects de la propriété intellectuelle (intellectual property side).

Et dès lors que la propriété intellectuelle (brevets, marques, dessins et modèles, droits d'auteur, noms de domaine) ne connaît pas de frontières, le cabinet IPSIDE a poursuivi son expansion vers l'étranger avec l'ouverture, fin 2015, d'une succursale aux Etats Unis (Las Vegas), en Chine (Beijing), et avec l'association avec un cabinet coréen (Séoul) et japonais (Tokyo).

La vision d'IPSIDE

Implication et développement durable

En tant que cabinet de conseil en propriété intellectuelle nous accompagnons toutes les étapes de la vie d'une entreprise, en soutien à son développement, national ou international. IPSIDE entend s'impliquer totalement dans les activités de ses clients afin de leur apporter un service sur-mesure, adapté à leurs besoins et de devenir un partenaire privilégié. La souplesse de nos méthodes et l'excellence de nos outils nous permettent de travailler pour tous types de structure en nous adaptant à son organisation. IPSIDE est très soucieuse du confort et du bien-être de ses collaborateurs et combat toute discrimination.

Les valeurs d'IPSIDE

Le succès du cabinet IPSIDE repose sur un ensemble de valeurs indispensables pour répondre aux attentes et aux enjeux de nos clients. Ces valeurs sont le ciment de ses fondateurs, collaborateurs et partenaires :

Disponibilité & réactivité : offrir des compétences et un service personnalisé de proximité pour répondre au mieux et rapidement à vos besoins en intégrant la dimension personnelle de vos projets;

Conseil & Stratégie : trouver des solutions pertinentes et innovantes, adaptées à votre budget;

Créativité & valorisation : assurer la création de valeur par la constitution de votre capital de droits de propriété intellectuelle, tout en vous proposant des solutions nouvelles et hors des sentiers battus;

Déontologie & indépendance : respecter les règles déontologiques qui fondent notre profession et assurer notre mission de conseil en toute objectivité.

Organisation du cabinet

Une équipe de plus de 70 personnes au service de vos droits de propriété industrielle

Avec 22 conseils en brevets, 13 juristes spécialisés, et 4 avocats spécialisés composant la structure IPSIDE AVOCAT, soutenus par 35 assistants, notre équipe, répartie sur cinq sites français et une succursale à Las Vegas, est entièrement dédiée à la propriété intellectuelle, de l'acquisition des droits à leur défense et leur valorisation.

IPSIDE dépose annuellement plus de 300 demandes de brevets en France, plus de 1000 extensions de ces demandes de brevets dans divers pays et régions, et nous traitons plus de 950 dépôts de marques.

Une équipe structurée

Sur chacun de nos sites régionaux ou internationaux, nous vous proposons l'ensemble des compétences techniques et juridiques nécessaires à vos besoins en brevets, dessins, noms de domaine, brevets d'auteur, logiciels, web - digital etc. Nous offrons un service de proximité et une réactivité adaptés aux exigences de nos clients.

Organisée en entités autonomes à proximité de nos clients mais réunis autour de valeurs et d'outils communs, notre équipe apporte une réponse adaptée à tous ses clients : start-up, PME, grand groupe français, international ou étranger, ou inventeur / créateur indépendant.

Une équipe qualifiée

Juristes spécialisés, nous sommes mandataires agréés auprès des offices français et européens et possédons tous une solide expérience en droit de la propriété intellectuelle, avec des compétences spécifiques notamment dans le domaine viti-vinicole.

IPSIDE vous accompagne dans vos stratégies de protection de vos créations et de défense de vos droits non seulement en matière de marques, dessins & modèles, noms de domaine, Internet, droits d'auteur, mais aussi en matière de brevets.

Conseils spécialisés en brevets, nous sommes ingénieurs et scientifiques de haut niveau issus de grandes écoles et de formations techniques spécifiques. Nous intervenons dans tous domaines tels que la physique, l'électronique, le traitement du signal et des images, les télécommunications, l'informatique, les logiciels, l'aéronautique, l'aérospatiale, la mécanique, l'hydraulique, l'optique, l'optoélectronique, la chimie, la biologie, la pharmacie, les biotechnologies avec une forte dominante historique et perpétuée dans les domaines des Télécommunications de l'informatique et de l'aéronautique.

IPSIDE a construit et entretient un partenariat avec un réseau mondial de correspondants, nous permettant ainsi de répondre à vos besoins dans le monde entier.

Les consultants d'IPSIDE vous assistent en matière contractuelle (cessions de licences, distribution...), et vous conseillent en matière de valorisation et d'audit de portefeuille, de veille juridique et technologique. Le cabinet IPSIDE réalise notamment des prestations de valorisation de portefeuille de titres de propriété intellectuelle, en vue de levée de fonds, de transfert, de fusion acquisition ou d'introduction en bourse.

Une équipe dédiée d'avocats

IPSIDE comprend une équipe d'avocats composant la structure **IPSIDE AVOCAT**, dirigée par Gwendal BARBAUT, avocat au Barreau de Paris. IPSIDE traite ainsi plusieurs dizaines de litiges par an, en collaboration étroite entre conseil spécialisé, avocat et client, tant en contrefaçon de brevets ou de marques que pour toutes autres problématiques contentieuses liées aux droits de propriété intellectuelle.

L'effet de synergie découlant de l'interaction quotidienne entre conseils et avocats, nous permet de proposer à nos clients une stratégie de protection de leurs droits avec une vision globale des enjeux en matière de valorisation, exploitation et de défense.

La structure IPSIDE AVOCAT est composée de trois avocats, assistés d'une équipe administrative. IPSIDE AVOCAT possède une expertise dans tous les domaines liés à la Propriété Intellectuelle et intervient en matière de contentieux et conseils en droit des brevets d'invention, droit des marques, droit des dessins et modèles, droit d'auteur et en matière de logiciels et droits voisins (mise en place de stratégie, gestion de procédure en contrefaçon, concurrence déloyale, revendication, nullité, déchéance, représentation lors des audiences de plaidoiries).

Cette structure a également développé une grande expertise en matière contractuelle (rédaction de contrats : licences, cessions, accords de confidentialité, coexistence...) et en matière d'audit/valorisation des actifs immatériels.

Une équipe d'investigation

Notre pôle d'enquêtes privées, chargé d'investigations et de recherches de preuve défend vos intérêts sur tout le territoire national et international, en interaction permanente avec vos avocats et vos conseils, dans les domaines: Combattre la contrefaçon et le dénigrement Internet, réaliser des enquêtes d'usage, effectuer des enquêtes financières, lutter contre la concurrence déloyale, surveiller vos produits etc.